

COMPTE RENDU DU PRÉSIDENT DE JURY

Le compte rendu du déroulement de la phase d'admission est destiné à l'administration. Il peut comporter des informations sur les problèmes et difficultés rencontrées, liées à l'organisation, aux incidents survenus, à la réglementation, à la nature de l'épreuve etc., et il peut comporter des propositions d'amélioration pour les prochaines sessions.

Nom du président du jury : **Jérôme BARRERE**

Nom de l'établissement organisateur : **UNIVERSITÉ DE TOURS**

Intitulé du concours (corps) : **TECH**

Nature du concours (externe ou interne) : **INTERNE**

BAP : **F**

Emploi-type : **Technicien-ne d'information documentaire et de collections patrimoniales**

Session : **2023**

Nombre de postes mis au concours : **1**

Nombre de candidats admissibles : **3**

Nombre de candidats présents aux épreuves d'admission : **3**

Mode de fonctionnement du jury (par sous-groupes ou non) :

Bilan :

Aucun incident à signaler. Le concours s'est parfaitement déroulé en raison d'une organisation parfaite.

Fait à Tours le 20 juin 2023

Signature du Président du jury :


Jérôme Barrère

RAPPORT DU PRÉSIDENT DE JURY

Le rapport du jury peut s'articuler autour d'un bilan quantitatif (nombre de postes offerts, de participants à l'épreuve, de candidats présents et d'admis) et qualitatif (niveau des candidats, niveau des diplômes, lacunes constatées, attentes et recommandations du jury). Il doit notamment permettre aux candidats de connaître les erreurs susceptibles de les faire échouer, de mieux cerner les facteurs de réussite et de pouvoir se situer par rapport aux exigences attendues. Il est également très utile pour les formateurs qui pourront s'y référer pour une meilleure préparation au concours.

Nom du président du jury : **Jérôme BARRERE**

Nom de l'établissement organisateur : **UNIVERSITÉ DE TOURS**

Intitulé du concours (corps) : **TECH**

Nature du concours (externe ou interne) : **INTERNE**

BAP : **F**

Emploi-type : **Technicien-ne d'information documentaire et de collections patrimoniales**

Session : **2023**

Nombre de postes mis au concours : **1**

Nombre de candidats admissibles : **3**

Nombre de candidats présents aux épreuves d'admission : **3**

Mode de fonctionnement du jury (par sous-groupes ou non) :

Bilan :

Trois candidats se sont présentés à l'oral d'admission.
L'un d'entre eux n'a pas été jugé prêt par le jury à assurer des fonctions de catégorie B en raison d'une présentation insuffisante (trop courte et peu structurée) et de réponses aux questions trop évasives n'attestant pas d'une maturité professionnelle suffisante pour exercer les fonctions.
Les deux autres candidats ont donné entière satisfaction au jury et il n'a pas été facile de les départager. Toutefois, la motivation, le dynamisme et l'enthousiasme de l'un des deux candidats a emporté l'adhésion de l'unanimité du jury.

Fait à Tours le *20 juin 2023*

Signature du Président du jury :



Jérôme Barrère